

Faculté Droit Canonique

La Faculté de Droit canonique a pour mission de promouvoir et d'approfondir l'étude du Droit canonique et des sciences connexes, d'assurer aux étudiants, clercs ou laïcs, une formation approfondie dans ces mêmes disciplines, de les initier à la connaissance des sources et de leur faire acquérir le jugement critique et les méthodes nécessaires tant dans la pratique de la recherche scientifique qu'à l'exercice de l'enseignement ou aux tâches qui pourraient leur être utilement confiées dans l'Église.

- Vous désirez connaître le Droit canonique organisant la vie de l'Eglise catholique romaine ;
- Vous êtes susceptible d'être appelé à exercer une charge dans un tribunal ecclésiastique ;
- Vous êtes appelé à exercer des responsabilités au sein d'une congrégation religieuse, d'une association civile ou canonique de fidèles ;
- Votre profession ou vos centres d'intérêt vous conduisent à vous intéresser aux questions relatives à la liberté religieuse, au régime des cultes et aux relations Eglises/Etat ;

Vous pouvez découvrir [la Faculté de Droit canonique](#), ses étudiants et les objectifs qu'ils poursuivent.

Organisation

La Faculté prépare aux grades académiques canoniques en Droit canonique qu'elle confère au nom du Saint-Siège.

En outre, suivant les dispositions de l'article 38 des Statuts canonique de la Faculté :

" Les règlements de la Faculté déterminent les diplômes internes que la Faculté peut délivrer ainsi que les conditions d'études qu'ils présupposent et les modalités de leurs examens ".

Formations

Préparation aux grades académiques canoniques :

- La Licence canonique en Droit canonique ;
- Le Doctorat canonique en Droit canonique ;

Mais également, elle propose des formations plus courtes, spécialisées, diplômes propres de l'Institut Catholique de Paris :

- Le Certificat Universitaire en Droit canonique qui se décline sous trois spécialisations : Officialité, Chancellerie ou Vie consacrée. Ces trois formations peuvent être suivies en présentiel à la Faculté ou en ligne (cours en vidéo) ;
- Le Diplôme Universitaire Supérieur en Droit canonique ;

Et en troisième cycle :

- La Capacité Doctorale
- L'Habilitation à préparer une thèse en Droit canonique est conjointe au Master 2 de la Faculté Jean-Monnet de Sceaux, Université de Paris-Sud XI « Histoire du Droit et du Droit canonique » (sous réserve de l'ouverture de ce cursus par la Faculté Jean-Monnet)

Contribution à la recherche ICP

Outre les recherches liées aux colloques et journées d'études, les activités de recherche de la Faculté de Droit canonique prennent en compte les spécificités respectives de 3 lieux de recherches :

1. Le Consortium International « Droit canonique et culture » (C.I.D.C.C.), fondé en 1995 par la Faculté de Droit canonique.

Contact : Professeur Olivier ECHAPPE (Secrétaire Général du C.I.D.C.C.)

L'objet général du C.I.D.C.C. consiste en l'étude universitaire du Droit canonique de l'Eglise catholique romaine, de la canonicité de celle-ci, dans ses relations avec des contextes culturels, sociaux, ecclésiaux et séculiers. A dimensions œcuméniques et inter-religieuses, ainsi que de droit comparé, y compris avec les droits séculiers, le C.I.D.C.C. a aussi la vocation d'étudier la culture des canonicités chrétiennes non catholiques romaines et les cultures des traditions religieuses non chrétiennes, d'être attentif en droit comparé à des interférences - passées et présentes, concernant les différents continents du Totus Orbis - entre tel droit interne de religion, tel droit séculier et tel contexte culturel de civilisation.

2. Groupe de Recherche et d'Études Canoniques Spécialisées (G.R.E.C.S.)

Contact : Professeur Philippe GREINER

Ce groupe à finalité pratique organise des journées de séminaires spécialisés en Droit canonique, au cours desquelles sont étudiées des questions ecclésiales et canoniques, soit thématiques, soit d'actualité.

3. Autres lieux de recherche

- La Société Internationale de Droit canonique (S.I.D.C.)

La Société internationale de Droit canonique et de Législations religieuses comparées (S.I.D.C.) est un réseau international de canonistes. Outre l'organisation de colloques, elle se consacre à la publication de la revue L'année canonique en coopération avec la Faculté de Droit canonique (éditions Letouzey et Ané, Paris).

Président de la S.I.D.C. : Professeur Olivier Échappe

Directeur de L'année canonique : Professeur Olivier Échappe

- « Droit et Sociétés religieuses »

Collaboration scientifique avec le Centre «Droit et sociétés religieuses» de l'Université de Paris-Sud XI.

Partenariats

La Faculté de Droit canonique est partenaire du Programme Gratianus, de formation doctorale en Droit canonique et en Droit des Etats à l'égard des religions, qui correspond à un diplôme de l'Université de Paris-Sud XI. Les institutions partenaires :

- Faculté de Droit canonique de l'Institut Catholique de Paris ;
- Università degli studi di Firenze ;
- Université de Paris II et Université de Paris XII ;
- Università cattolica del « Sacro Cuore », Milano ;
- Université du Piémont oriental ;
- Universität Tübingen ;
- Universidad Complutense, Madrid ;
- Université d'Athènes ;
- Université de Lucerne ;
- Law School, Cardiff ;
- Faculté de Théologie, Cluj ;
- Universität Bonn ;
- Université libre de Bruxelles ;
- Université d'Istanbul ;

Responsable du diplôme : **François-Régis Ducros**

Contacts

Secrétariat du deuxième cycle de la Faculté de Droit canonique

Elisabeth de Saint-Exupéry

+ 33 (0)1 70 64 29 78

mail

mardi, jeudi et vendredi,

de 9h00 à 15h00

Secrétariat du troisième cycle et du Doyen

Cécile Madeddu

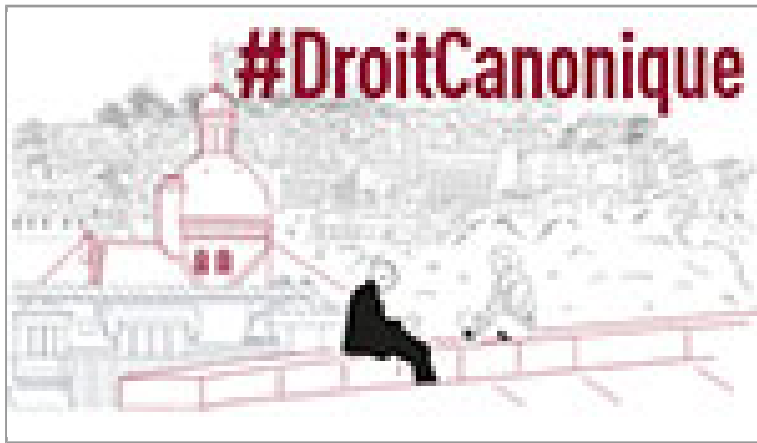
+ 33 (0)1 44 39 52 82

mail

du lundi au vendredi,

de 9h00 à 17h00

Actualités



La loi des hommes et la loi de Dieu : le premier MOOC d'initiation au Droit canonique

Suivez-nous sur Facebook

<https://www.facebook.com/droitcanonparis/>

(page publique ne nécessitant pas d'inscription)

Agenda

Programmes à télécharger

- [Programme des enseignements](#) de la Faculté de Droit canonique pour l'année 2018-2019
- [Dépliant](#) du Certificat Universitaire en Droit canonique, qui décline sous 3 spécialisations au choix :
Officialité, Chancellerie ou Vie consacré

Ouverture du site www.droitcanonique.fr

Retrouvez-y les textes fondamentaux, les derniers textes législatifs parus, l'index de la revue L'année canonique, la Recension canonique, base de données recensant les articles pertinents des grandes revues canoniques, de la jurisprudence rotale traduite mais aussi des fiches pratiques pour des questions canoniques rencontrées par les curés, chancelliers, économes des diocèses et des congrégations. Inscrivez vous à la newsletter : <https://www.droitcanonique.fr/>

Ce site est porté par les enseignants chercheurs et enseignants de la Faculté, soutenu par l'Institut Catholique de Paris, au service de tous les praticiens du Droit canonique en partenariat avec la SIDC et l'Association des Anciens de la Faculté.

[Dépliant à télécharger](#)

Association des Anciens

L'association des Anciens de la Faculté de Droit canonique (AADC) réunit près de 200 étudiants diplômés de la Faculté. Ce réseau permet aux "anciens", où qu'ils soient, de maintenir un lien régulier avec la Faculté : en recevant chaque année des informations sur les colloques et Journée d'études de la Faculté, un bulletin annuel d'informations. Les membres de l'Association peuvent participer au voyage d'études annuel.

L'Association soutient également le développement de la Faculté en apportant son aide par exemple à l'inventaire de la bibliothèque, au site www.droitcanonique.fr...

Portraits



Gal Bertrand B, étudiant en deuxième cycle



M. l'Abbé Frédéric, doctorant de la Faculté de Droit canonique



Mme Françoise H, étudiante en deuxième cycle



Mme Nathalie D, étudiante en ligne



Père Davy B, licencié en Droit canonique

Coordonnées

- 21 rue d'Assas
75270 Paris cedex 06 France
- Tél. 01 44 39 52 00
- Fax 01 44 39 52 90

INFORMATION PARCOURSUP

Nous sommes navrés des dysfonctionnements qui persistent. N'hésitez pas à vous reconnecter régulièrement sur la plateforme ; les mises à jour de Parcoursup continuent et nous sommes en contact régulier avec le ministère

Vous pouvez par ailleurs nous contacter en message privé sur les réseaux sociaux ou par mail :

- **s.bounzeki@icp.fr** pour la licence histoire-science-po, LEA et Info-com
- **m.six@icp.fr** pour la licence de droit et la licence de sciences sociales et économiques

Pensez bien à préciser votre nom dans le corps de votre message.

Notre équipe est à votre écoute.